

REDICTION :
ROUBAIX, rue Desbrosses, 28.
TOURCOING, 5 bis, rue Nationale

PRIX DES ABONNEMENTS :
Nord et Départements limitrophes :
Trois mois : 4 fr. 50 — Un an : 18 fr.
Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance

LE PROGRES DU NORD

DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

SIÈGE ADMINISTRATIF :
Rue de Béthune, 27, à Lille
(TELEPHONE N° 47)

LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

Les annonces sont reçues au Bureau de Journal, 27, rue de Béthune, à Lille et dans toutes les Agences de Publicité.

Concours de Mots
ORGANISÉ PAR
Le « Progrès du Nord »
doté de
30.000 Francs de Prix
dont
Un coffre-fort contenant 2.500 fr. en espèces
Exposé à la Maison FICRET,
rue Nationale, 13, à LILLE.



- EN OUTRE
- UN PIANO DE 2.500 FR.
 - UNE MOTOCYLETTE DE 1.000 FR.
 - UNE SALLE A MANGER DE 700 FR.
 - UNE MACHINÉ A ECRIRE DE 600 FR.
 - UN CHRONOMETRE OR DE 500 FR.
 - UNE CHAMBRE A COUCHER DE 450 FR.
 - UN CHRONOMETRE OR DE 450 FR.
 - DES BICYCLETTES.
 - DES MACHINES A COUDRE.
 - DES PÉDALES.
 - DES PHONOGRAPHES.
 - DES SERVICES DE TABLE.
 - DES LUSTRES.
 - DES SACS DE VOYAGE.
 - DES CASSEROLS DE LIQUEUR.
 - DES PANIERS DE CHAMPAGNE.
 - DES MONTRES.
 - DES BRACELETS.
 - DES CALORIFÈRES.
 - DES JUMELLES.
 - DES COLIS DE CHOCOLAT.
 - DES SERVIETTES DE TOILETTE.
 - DES TREVISES DE BUREAU.
 - DES BAGNOIRS MÉCANIQUES.
 - DES COFFRETS DE PARFUMERIE.
 - DES COLIS-MÉNAGES.

EXPOSITION DES PRIX
Une exposition générale des prix du concours sera incessamment faite dans l'immeuble du journal, 27, rue de Béthune. Les concurrents pourront ainsi se rendre compte des sacrifices que nous avons consentis pour leur être agréable.

AUJOURD'HUI :
Lisez le 56^e Feuilleton
Reconstituez le 56^e mot
Découpez le 56^e bon

LES PLUS BELLES
Cartes
de Visite
les moins chères, les mieux soignées
sont faites
à l'imprimerie du
PROGRÈS DU NORD
27, rue de Béthune, LILLE

A propos de mariage

L'autre jour, un sage, égaré on ne sait trop comment dans cette société d'aujourd'hui ou le moins déraisonnable croit sacrifier à la raison en marchant sur la tête, louait les fêtes pour leur caractère éminemment social et concluait, après une série d'observations fort judicieuses, qu'il y a une étroite corrélation entre l'observance de certains rites périodiques et la santé d'un peuple. Il est certain, pour prendre un exemple concret entre dix autres, que des fêtes comme celles de Noël assurent le force des familles en réunissant leurs membres et en les obligeant à prendre conscience des solidarités multiples dont ils dépendent. Il est également certain que les réunions d'amis, les fusions momentanées des groupes donnent naissance à des rapprochements, à des sympathies, à des unions et à des fondations de nouveaux foyers. Mais oui, mais oui, c'est parce qu'on mange parfois des diners aux marrons ou des boudins blancs ensemble que la terre offre toujours à nos yeux le spectacle réconfortant d'une activité jamais lasse !

L'Etat Civil subit donc le contre-coup des périodes de fête que nous vivons et ce sera fort heureux pour la société. Mais sera-ce aussi heureux pour ceux qui auront rendu cette sublimité possible ? La question ne se pose-t-elle pas à tous les jours et à toutes les heures ? Mon enfant, j'ai tant pleuré et tant souffert depuis que je suis au monde. Console-moi, dédommage-moi. Je te laisse aller avec une peine qui ne saurait se concevoir. Je te pardonne bien aisément de ne pas éprouver la pareille. Je reste seul, et tu suis un homme que tu dois adorer. Du moins, au lieu de crier avec toi, comme tu cries, quand je causerai seul avec moi, que je me puisse dire en essayant mes larmes : je ne l'ai plus, il est vrai ; mais elle est heureuse.

Voilà qu'il cède au sentiment. La raison a dit ses raisons mais le cœur lui aussi a dit ses raisons et les hommes le savaient avant que Pascal ne les ait dites. Diderot a présent ignore qu'il y a eu un Diderot philosophe, un Diderot qui a ri, un Diderot qui a dénué, il n'est plus qu'un père, plus qu'un oncle, plus qu'un cousin, plus qu'un oncle, plus qu'un oncle, plus qu'un oncle. Je vous ordonne de serrez cette lettre et de la relire au moins une fois par mois. C'est la dernière fois que je vous dis : je te veux. Adieu, ma fille, adieu mon cher enfant. Viens que je te presse encore une fois contre mon sein. Si tu m'as trouvé quelquefois plus sévère que je ne devais, je t'en demande pardon. Sois sûre que les pères sont bien cruellement punis des larmes, justes ou injustes, qu'ils font verser à leurs enfants. Tu sauras cela un jour, et c'est alors que tu m'excuseras. Si tu profites de ces conseils, ils seront plus précieux de tous les biens que tu puisses obtenir de moi. Je te bénis dix fois, cent fois, mille fois ; et, mon enfant, je n'entends rien aux vœux ou prières. Je vois que leur iniquité cesse au moment où ils se séparent de leurs enfants ; il me semble que la même chose me arrive. Je te trouvais si bien sous mon aile ! Dieu veuille que ce nouveau ami que tu es choisie soit aussi bon, aussi tendre, aussi fidèle que moi.

Telle est la lettre que Diderot — ce Diderot qu'un évêque combattait traitait naguère de « malheureux public » — écrit-voilà à sa fille au XVIII^e siècle et ceux qui ont pu voir la précieuse relique nous affirment que si elle n'est « ni froissée, ni décolorée, ni effleurée par le moindre lâche tant elle a été tendrement conservée et soignée ». Elle est déchirée aux plis à force d'avoir été ouverte chaque jour. Ceux de nos contemporains qui seront émus par ces conseils à la rédaction desquels collaborèrent le cerveau et le cœur d'un des hommes les plus intelligents qui aient vécu sous le ciel, ne manqueraient pas de penser, non sans une pointe de mélancolie, que si la plupart des pères d'aujourd'hui ont des difficultés à placer la lettre de Diderot dans la corbeille de noce de leurs filles, la plupart de ces dernières, hélas, n'auraient pas le bonheur, comme Mlle Diderot, de le pouvoir relire chaque jour. La façon de vivre a changé depuis l'époque des diogenes. Il faut aller vite à présent et nous n'avons pas d'heures à perdre afin de réfléchir sur les moyens d'être heureux. Nous allons en automobile et en aéroplane. Il paraît que nous sommes des hommes de progrès.

Père penché sur son papier et resserrant toute sa sagesse en de brefs raccourcis comme s'il craignait, tant il sait immense la vérité, de ne pouvoir l'enfermer dans les étroites limites de sa lettre.

« Je vous aime de toute mon âme ; si vous vous occupez à accroître ce sentiment, si vous vous demandez à vous-même : que mon père penserait-il de moi s'il me voyait, s'il m'entendait, s'il savait ? vous ferez toujours bien. Vous allez entrer dans le monde ; prenez garde à vos premiers pas. Élevez bien votre caractère. Recevez tous ceux qui vous plaira à votre mari de vous présenter ; il a du sens, et de la raison ; et j'espère qu'il ouvrira sa porte à aucun homme suspect. Ne vous hâtez pas de juger ; mais un personnage une fois bien démasqué pour vous, qu'il se soit assis pour votre mari. Ayez le moins de difficultés qu'il est possible, parce qu'il est impossible d'en deviner le succès. Restreignez, restreignez encore votre société. Où il y a beaucoup de monde, il y a beaucoup de vices. La société nombreuse n'est nécessaire qu'à ceux qui s'ennuient et qui sont mal avec eux-mêmes. Jugez de moi de satisfaction par la fréquence de mes visites. Plus je serai content de vous, plus vous me verrez. Malheur à vous et malheur à moi, si je craignais de passer devant votre porte ! Mon enfant, j'ai tant pleuré et tant souffert depuis que je suis au monde. Console-moi, dédommage-moi. Je te laisse aller avec une peine qui ne saurait se concevoir. Je te pardonne bien aisément de ne pas éprouver la pareille. Je reste seul, et tu suis un homme que tu dois adorer. Du moins, au lieu de crier avec toi, comme tu cries, quand je causerai seul avec moi, que je me puisse dire en essayant mes larmes : je ne l'ai plus, il est vrai ; mais elle est heureuse.

« Sous les noms de diatomite, Alvar, Kieper, terre pourrie, tripoli, etc., les terres à diatomites ont de multiples emplois selon leur pureté et le nettoyage ménagé pratiqué à la lavure.

Un grand nombre d'applications reposent sur les propriétés absorbantes des diatomites. Leur insatiable chimique, jointe à leur grande porosité, rend les sables comestibles pour les diatomites et ceux de la diatomite, en fait un adjuvant très précieux pour le polissage. Enfin le grand volume d'air emmagasiné dans la partie poreuse rend la diatomite un excellent conducteur du son et de la chaleur.

Il existe, en France, des gisements superbes de diatomite, assez puissants pour satisfaire à nos besoins, notamment dans le Centre, le Puy-de-Dôme, la Haute-Loire et l'Allier. Une variété de diatomite, le tripoli, est exploitée à Poligné (Mayenne), à Montémar (Drôme) et à Ménil (Aurillac).

Sous les noms de diatomite, Alvar, Kieper, terre pourrie, tripoli, etc., les terres à diatomites ont de multiples emplois selon leur pureté et le nettoyage ménagé pratiqué à la lavure.

Un grand nombre d'applications reposent sur les propriétés absorbantes des diatomites. Leur insatiable chimique, jointe à leur grande porosité, rend les sables comestibles pour les diatomites et ceux de la diatomite, en fait un adjuvant très précieux pour le polissage. Enfin le grand volume d'air emmagasiné dans la partie poreuse rend la diatomite un excellent conducteur du son et de la chaleur.

MARTIN-MAMY.

Le « Progrès du Nord » et « L'Avant de Roubaix-Tourcoing » publient tous les jours une chronique hebdomadaire sur des questions d'actualité scientifique, économique, d'actualité, etc., etc.

CHEMISSE SCIENTIFIQUE

Applications industrielles et scientifiques des diatomées

Les diatomées sont des algues microscopiques d'eau douce ou d'eau saie, qui forment au fond de l'eau ou sur la terre, une couche brune ou rougeâtre, de consistance gélatineuse. Le corps d'une diatomée est formé d'une simple cellule ou lamelle aplatie en forme de disque circulaire ou elliptique. La membrane cellulosique est fortement imprégnée de silice, ce qui lui donne une grande dureté ; sa surface est ornée de arêtes et de dessins délicats. Lorsque des algues meurent la précipitation libre les arêtes et les tubercules, ceux-ci au repos au fond des eaux, en s'accumulant au cours des siècles, ont formé des dépôts fossilisés connus sous le nom de diatomite.

Ces dépôts se rencontrent en de nombreux points du globe. Suivant leur pureté, la quantité d'oxyde de fer qui les colore ou l'argile qui les souille, les diatomites forment des masses dont la teinte varie du blanc ou rouge.

La carapace, par sa structure éminemment poreuse, se prête merveilleusement à l'absorption des liquides ; la finesse des frustules, variant du diamètre de 2 dixièmes à 2 millièmes de millimètre, en fait un adjuvant très précieux, cependant résistant et précis pour le polissage. Enfin le grand volume d'air emmagasiné dans la partie poreuse rend la diatomite un excellent conducteur du son et de la chaleur.

Il existe, en France, des gisements superbes de diatomite, assez puissants pour satisfaire à nos besoins, notamment dans le Centre, le Puy-de-Dôme, la Haute-Loire et l'Allier. Une variété de diatomite, le tripoli, est exploitée à Poligné (Mayenne), à Montémar (Drôme) et à Ménil (Aurillac).

Sous les noms de diatomite, Alvar, Kieper, terre pourrie, tripoli, etc., les terres à diatomites ont de multiples emplois selon leur pureté et le nettoyage ménagé pratiqué à la lavure.

Un grand nombre d'applications reposent sur les propriétés absorbantes des diatomites. Leur insatiable chimique, jointe à leur grande porosité, rend les sables comestibles pour les diatomites et ceux de la diatomite, en fait un adjuvant très précieux pour le polissage. Enfin le grand volume d'air emmagasiné dans la partie poreuse rend la diatomite un excellent conducteur du son et de la chaleur.

De vieux murs lillois VONT TOMBER

La dernière de l'Alcazar

Le dimanche 18 janvier l'Alcazar Paul Bert, de Lille, donnera un concert dans l'Alcazar de cette ville. Il se sera la fin, en beauté, de ce hall populaire.

Cette vieille salle, où se sont tenus tant de réunions lilloises, va tomber sous le pio du démolisseur.

Ce sort de cette dernière lilloise se sont passés une chose qui est intéressante nos concitoyens. Il s'agit d'un projet de mettre sous les yeux de nos lecteurs.

LA PRODUCTION LAITIÈRE EN ALLEMAGNE

Le revenu total de l'industrie laitière allemande, en 1912, s'élevait à 2.300 millions de francs, la production moyenne de la population allemande en un an, était la production globale du lait et s'élevait à environ 25 milliards 300 millions de litres. Dans les grandes villes la consommation par tête oscille entre vingt-deux et quarante et centilitres par jour ; elle est plus élevée dans les petites villes, plus grande encore à la campagne ; en moyenne on consomme 45 centilitres par habitant et par jour, ce qui donne, par un, 164 litres par habitant. La population de l'Allemagne étant de 67 millions d'habitants, la consommation annuelle de lait, en 1912, est donc de dix milliards sept cent quatre-vingt-huit millions de litres, c'est-à-dire de 43 % de la production totale. Des observations très minutieuses ont prouvé que l'élevage et l'engraissement des vaches emploient dix milliards quatre-vingt-cinq millions de litres de lait, soit 48 % de la production globale ; il reste donc 19 % de cette production pour la fabrication du beurre et du fromage.

LES MACHINES A TRAIER

En Allemagne, la machine à traire est considérée comme un simple adjuvant à la traite à la main, qu'on ne doit employer que lorsqu'il n'est pas possible de se procurer le personnel nécessaire.

Les vaches allemandes, disent les agronomes allemands, ont une grande productivité qui ne se limite pas à leur nature, mais qu'elles méritent qu'on s'efforce de développer cette aptitude, mesurée par le lait qu'elles produisent. On a donc cherché à améliorer la machine à traire, à la rendre plus simple et plus parfaite. On a fait de nombreux efforts pour perfectionner la machine à la main et à cet effet, des professeurs de traites ambulants et des écoles de traiteurs.

LES SOCIÉTÉS DE CONTRÔLE

Les sociétés de contrôle, dont le rôle consiste à déterminer, pour les vaches de leurs membres, non seulement la quantité de lait produite, mais encore la teneur en matière grasse de ce lait et, autant que possible, la composition chimique de ce lait, ont été créées en Prusse et ont pris une grande extension. Il en existe actuellement 500 dans le royaume de Prusse qui réunissent 7 500 agriculteurs propriétaires de 220 000 vaches. Ces sociétés de contrôle appartiennent, d'après les intéressés, comme un des principaux facteurs destinés à améliorer, ultérieurement, une augmentation de la productivité laitière.

LES GRANDES LAITIÈRES ALLEMANDES

Au cours des dix dernières années, de nombreuses familles de travailleurs ont quitté la campagne pour la ville, ainsi les grandes agglomérations devenues-elles de plus en plus difficiles à approvisionner en lait ; de très importantes laiteries se sont constituées à cet effet. Les troupeaux de vaches qui leur fournissent le lait sont soumis à la surveillance gouvernementale, au point de vue de la tuberculose. Les laiteries ont analysé soigneusement au point de vue de sa pureté, de sa fraîcheur, de son degré d'acidité, de sa teneur en matières

Les Affaires d'Orient

LA TURQUIE ET LES RÉFORMES

Berlin, 25 décembre.

Selon une dépêche de Constantinople à la Gazette de Francfort, le grand-vizir recevra aujourd'hui les ambassadeurs d'Allemagne et de Russie. Le grand-vizir leur déclarera solennellement l'intention ferme de la Porte d'entreprendre les réformes dans les provinces arméniennes avec la collaboration des grandes puissances. Le grand-vizir exposera ensuite le programme des réformes à entreprendre, quelques-unes de celles qui lui conviennent, il a quelques mois, par le conseil des ambassadeurs réunis à Constantinople.

LA DÉLIMITATION SERBO-CROÛTE

Salonique, 25 décembre.

La commission gréco-serbe, chargée de délimiter la nouvelle frontière, a terminé ses travaux.

Elle a laissé deux gouvernements le soin de résoudre deux points sur lesquels l'accord n'a pu s'établir.

LA RÉGLEMENTATION de la navigation aérienne

Le « Journal officiel » publie un décret modifiant sur six points essentiels certains articles de la loi sur la navigation aérienne en France.

Le développement pris, dans ces dernières années, par le service des aéroplanes et l'importance acquise ont fait, en effet, ressortir la nécessité de modifier ou de compléter certaines dispositions de ce décret.

C'est ainsi que l'emploi des hydrorégulateurs n'étant pratiqué depuis deux ans, il a paru nécessaire de prescrire, en ce qui les concerne, une disposition qui interdise aux aéroplanes d'atterrir dans les agglomérations, sauf sur les emplacements spécialement désignés par l'autorité municipale.

En raison des dangers que les manœuvres et même le stationnement d'un hydrorégulateur pourraient faire courir à la batterie et parfois à l'aéronef sur certains points des voies navigables, le nouveau décret stipule qu'il est interdit aux hydrorégulateurs de se placer sur les voies navigables, sections de voies navigables, parties maritimes et dépendances de ces ports qui seront désignés par un arrêté du ministre des travaux publics.

D'autre part, la Commission permanente de navigation aérienne a reconnu l'utilité qu'il y aurait à revoir et à compléter les prescriptions prescrites à garantir la sécurité tant du public que des aviateurs sur les aéroports et à leurs abords. Le décret du 21 novembre 1911 dispensé en effet de formalités des titres I et II, relative aux permis de navigation et d'un brevet de pilote, et de certaines prescriptions du titre IV, relatif aux règles à observer lors du départ, de l'atterrissage et en cours de route, les aéroplanes évoluant au-dessus des aéroports, hors des zones de sécurité, ne doivent pas être approchés de l'appareil affecté à l'instruction au point de vue des élèves-pilotes. Enfin, sous les appareils susceptibles d'être utilisés pour des évolutions, de quelque nature que ce soit, devront porter un signe distinctif de leur couleur auquel ils sont attachés, le choix de ce signe étant laissé au propriétaire de l'aéroplane qui devra solliciter, en la forme d'un avertissement, la reconnaissance de l'administration militaire.

Enfin l'administration militaire, à la suite d'un accident qui a amené la mort de deux officiers aviateurs, a reconnu la nécessité de modifier les articles 11 et 13 de l'annexe du décret du 21 novembre 1911, relative à la procédure à observer par les pilotes pour éviter les collisions.

Toutes les modifications ou additions qui figurent dans le texte ci-dessus ont été discutées par la Commission permanente de navigation aérienne, au sein de laquelle les représentants de toutes les administrations intéressées ont été entendus.

Ajoutons que deux arrêtés ministériels : l'un l'Aéro-Club de France pour la délivrance des attestations de navigabilité des aéroplanes de toutes catégories et pour les aéroplanes devant précéder la délivrance des attestations de navigabilité ; l'autre l'Aéro-Club de France pour la délivrance des attestations de navigabilité des aéroplanes de toutes catégories et pour les aéroplanes devant précéder la délivrance des attestations de navigabilité pour la conduite des aéroplanes.